

Image not found or type unknown



Officialiser mon divorce apres une separation de plus de 21 ans

Par **marcellus**, le **30/09/2008** à **08:45**

bonjour rnje me suis marier en 1987 et nous avons eu un enfant j ai quitter le domicile conjugal juste apres la naissance de mon fils en 11/87 depuis je n es plus de contact avec monsieur on me dit ke je suis divorcer d office car il y a plus de dix de separation es ce que c es vraix si oui que dois je faire pour obtenir un certificat de divorce une main courante a etait fait a l epoque es ce que cela suffit merci de bien vouloir me dire koi faire